

Compte rendu de séance

Séance du 18 Septembre 2020

L'an 2020 et le 18 Septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Sennely, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente côté rue sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,

Mmes : COLLET Elisabeth, MARTIN Muriel, ORLAND Martine,

MM : AILLOT Fabien, ARBEL Patrice, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis, MARCHAND Patrick

Excusé(s) : M. AGOUTIN Cyril

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 12

Date de la convocation : 11/09/2020

Date d'affichage : 11/09/2020

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOUSSIER Marie-Anne, Secrétaire de Mairie

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020.

Au cours de la séance le Conseil Municipal:

Désignation des représentants titulaire et suppléant au Conseil d'Administration de l'Amicale du Personnel des Portes de Sologne (réf : 2020-36)

- **DÉCIDE à l'unanimité** de désigner Monsieur Frédéric Deligny titulaire et Monsieur Patrick Marchand suppléant pour représenter la commune de Sennely au Conseil d'Administration de l'Amicale du Personnel des Portes de Sologne.

Désignation du représentant de la commune siégeant à la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) de la CCPS (réf : 2020-37)

- **DÉCIDE à l'unanimité** de désigner Monsieur Philippe de DREUZY comme représentant de la commune pour siéger à la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) de la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à l'Assemblée Générale d'Approlys (réf : 2020-38)

- **DÉCIDE** à l'unanimité de désigner Madame Muriel MARTIN titulaire et Monsieur Jean-Jacques BOUQUIN suppléant pour représenter la commune de Sennely à l'Assemblée Générale d'Approlys.

Autorisation de lancer une enquête publique en vue de l'aliénation du chemin rural dit La Hairière à Vannes-sur-Cosson (réf : 2020-39)

- **AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer une enquête publique en vue de l'aliénation du chemin rural dit La Hairière à Vannes-sur-Cosson.

Création d'emploi d'agent recenseur (réf : 2020-40)

- **DÉCIDE** à l'unanimité :

La création d'emplois de non titulaires en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison :

De 2 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période allant de janvier à février 2021.

Les agents seront payés à raison de :

- 1,13 € par feuille de logement remplie.

- 1,71 € par bulletin individuel rempli.

La collectivité versera une indemnité forfaitaire de 150,00 €.

Les agents recenseurs recevront 25,00 € pour chaque séance de formation à raison de 2 demi-journées soit 8 heures.

La collectivité se réserve le droit d'appliquer des montants réévalués qui seront stipulés dans l'arrêté de nomination de l'agent.

Révision du tableau des effectifs à la date du 18/09/2020 suite à la modification de deux contrats à durée déterminée en durée indéterminée (réf : 2020-41)

- **APPROUVE** à l'unanimité le tableau des effectifs de la commune en date du 18 septembre 2020.

Grade	Durée Hebdomadaire (en centièmes d'heures)		Indice Brut	Indice Majoré	Pourvu		Date de la situation
	Anc.	Nouvelle			Oui	Non	
Adjoint Administratif Territorial principal 1ère classe	35.00	35.00	445	391	X		01/12/2018
Adjoint Administratif Territorial principal 2ème classe	17.00	17.00	381	351	X		01/07/2019
Adjoint Technique Territorial principal 2ème classe	35.00	35.00	444	390	X		07/10/2019
Adjoint Technique Territorial principal 2ème classe	35.00	35.00	430	380	X		24/05/2020

Adjoint Technique Territorial	02.50	02.50	370	342	X		01/12/2018
Contractuel CDI Adjoint Technique Territorial	20.10	20.10	347	325	X		01/09/2020
Contractuel CDI Adjoint Technique Territorial	10.20	07.85	347	325	X		01/09/2020
Contractuel CDD Adjoint Technique Territorial	horaire	horaire	354	330	X		01/12/2017
Adjoint Technique Territorial	-	10.00	350	327	X		15/07/2020

Location Villechaume à SARL DS - Annulation des loyers de mars, avril et mai 2020 (réf : 2020-42)

- **DÉCIDE à l'unanimité** d'annuler les demandes de versement des loyers de mars, avril et mai 2020 pour un montant total de 2 631,82 €
- **CHARGE à l'unanimité** Monsieur le Maire de mener à bien cette décision et de signer tous documents relatifs à celle-ci.

Questions diverses :

Renouvellement du réseau d'eau potable

Monsieur le Maire et Monsieur Garrido font un retour au Conseil sur la réunion qui a eu lieu avec le technicien du Département concernant le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable. Suite à cette réunion, l'estimation par le Département a été transmise ce jour. Pour valider et donner suite à ce dossier, les commissions Travaux et Eau et Environnement devront se réunir courant octobre. Des demandes de subventions auprès du Département et de l'Etat vont pouvoir être effectuées d'ici la fin de l'année.

Camping municipal

Elisabeth Collet fait un point sur le dossier camping. Elle déclare qu'il est nécessaire de faire réattribuer les 2 étoiles au camping par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour le rendre plus attractif. Les étoiles sont attribuées après intervention et contrôle d'un organisme d'accréditation, mandaté par Atout France Paris. La liste des travaux à entreprendre au camping a été effectuée lors de la visite de celui-ci. La révision du règlement et des tarifs doit intervenir avant la fin de l'année, de même que la rédaction des contrats de location de parcelle à longue durée. La commission doit se réunir afin de travailler le sujet rapidement pour faire des propositions au prochain conseil.

Synthèse des propositions des Commissions Communales

Francis Garrido indique avoir préparé un tableau synthétisant toutes les propositions formulées lors des commissions communales de juin et juillet 2020 pour suivre les actions et désigner des responsables qui suivront ces actions. Le document sera transmis par mail à tous les conseillers.

Bibliothèque municipale

Patrick Marchand informe le conseil s'être réuni avec Cyril Agoutin et une personne de la médiathèque de Lamotte Beuvron pour faire le point sur la bibliothèque et les améliorations qui pourraient être effectuées. Il y a de moins en moins de fréquentation mais il faudrait rendre plus attractive la bibliothèque en lui redonnant un coup de jeune, par exemple en rafraichissant l'extérieur.

L'installation d'un système informatique de gestion de prêt faite gracieusement par la directrice des bibliothèques d'Orléans pourrait être un plus également.

Une nouvelle bénévoles pourrait intégrer la bibliothèque.

Frédérique Deligny indique avoir participé à une réunion de la CCPS et un fonds de 7 000 € serait disponible pour les bibliothèques ; voir si la commune de Sennely pourrait bénéficier d'une partie.

Grange de l'épicerie

Suite à l'information passée au dernier conseil concernant la grange située dans la cour de l'épicerie, une visite des lieux a été effectuée. L'épicerie ne s'en servant pas, il serait envisageable de la retirer du bail commercial pour pouvoir la vendre aux voisins limitrophes que cela intéresserait pour agrandir leur logement.

Les élus demandent qu'une estimation immobilière soit effectuée.

Factures non payées à la mairie

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a un reste à recouvrer d'environ 20 000 €. Il a échangé avec le percepteur sur ce sujet. Afin de sensibiliser les administrés concernés, des courriers vont être envoyés la semaine prochaine.

Fonds de concours de la CCPS

Monsieur le Maire informe le Conseil que trois demandes de fonds de concours ont été effectuées auprès de la Communauté de Communes des Portes de Sologne pour les dossiers suivants:

- procédure de reprise administrative et juridique du cimetière
- remplacement du chalet d'accueil du camping
- remplacement de la toiture du bâtiment attenant au gîte communal.

Le Conseil aura à délibérer sur ses demandes lors du prochain conseil municipal.

Portes ouvertes château d'eau et station d'épuration

Francis Garrido informe le conseil que l'organisation des portes ouvertes du château d'eau et de la station d'épuration de la commune aux habitants est en cours. Elles sont prévues pour la matinée du 31 octobre prochain.

Journée du Patrimoine

Monsieur le Maire rappelle que dimanche 20 septembre 2020, dans le cadre de la Journée du Patrimoine, l'église ouvre ses portes de 15h00 à 18h00 avec des visites commentées.

Arrivée d'eau pour le CPI

Frédéric Deligny demande s'il serait possible que soit prévue une arrivée d'eau en tuyau de 100 à l'intérieur du nouveau CPI, c'est une demande des pompiers de Sennely pour le nettoyage plus aisé des véhicules. Monsieur le Maire indique que le nouveau CPI est construit par le SDIS et eux les maîtres d'ouvrage de ce projet ; la commune de Sennely n'a en charge que les travaux de voirie pour l'accès au CPI. Il faut donc revoir avec le SDIS ce qui pourrait être fait pour cette arrivée d'eau.

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 24/09/2020
Le Maire
Philippe de DREUZY

Philippe de Dreuzy

